

8.10.2024

B10-0070/2024 }
B10-0071/2024 }
B10-0079/2024 }
B10-0083/2024 }
B10-0084/2024 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Alexander Sell

au nom du groupe ESN

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE

Le recul démocratique et les menaces pesant sur le pluralisme politique en Géorgie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1

Proposition de résolution commune

1. *se dit profondément préoccupé par le recul démocratique en Géorgie, qui s'est accru de manière exponentielle tout au long de l'année, et en particulier avant les élections législatives du 26 octobre 2024; condamne fermement l'adoption de la loi relative à la transparence de l'influence étrangère et de celle sur la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que les modifications du code électoral; considère que le gouvernement utilise les instruments ci-dessus pour violer la liberté d'expression, censurer les médias, imposer des restrictions aux voix critiques de la société civile et du secteur des ONG ou pour discriminer des personnes vulnérables; souligne que ces lois sont également incompatibles avec les valeurs et les principes démocratiques de l'Union européenne, qu'elles sont contraires aux ambitions de la Géorgie en matière d'adhésion à l'Union européenne, qu'elles nuisent à la réputation internationale de la Géorgie et qu'elles mettent en péril son intégration euro-atlantique; souligne avec insistance qu'à moins que les actes législatifs précités ne soient abrogés, les*

AM\1308054FR.docx

Amendement

1. *prend acte de l'adoption de la loi relative à la transparence de l'influence étrangère et de celle sur la protection des valeurs familiales et des mineurs, ainsi que des modifications du code électoral; considère que les instruments ci-dessus ne violent pas la liberté d'expression, ne censurent pas les médias, n'imposent pas de restrictions aux voix critiques de la société civile et du secteur des ONG ou ne discriminent pas de personnes vulnérables; souligne que ces lois sont également compatibles avec les valeurs et les principes démocratiques de l'Union européenne, conformément aux ambitions de la Géorgie en matière d'adhésion à l'Union européenne et à son intégration euro-atlantique; réaffirme la souveraineté de la Géorgie et sa liberté de pouvoir légiférer en toute indépendance, sans ingérence ni pression extérieure;*

PE764.088v01-00 }
PE764.089v01-00 }
PE764.097v01-00 }
PE764.101v01-00 }
PE764.102v01-00 } RC1

*relations entre la Géorgie et l'Union
européenne ne pourront pas progresser;
regrette que la Géorgie, autrefois
championne du progrès démocratique
dotée d'aspirations euro-atlantiques,
connaisse un recul démocratique très
marqué depuis une très longue période;*

Or. en

AM\1308054FR.docx

PE764.088v01-00 }
PE764.089v01-00 }
PE764.097v01-00 }
PE764.101v01-00 }
PE764.102v01-00 } RC1